

## Embauches en contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

### Données

Données brutes.

**Trois mois de recul** sont nécessaires pour avoir des données fiables, mais de légers ajustements peuvent être effectués sur l'historique des séries. Il s'agit donc de données provisoires.

### Source

Agence de services et de paiement (ASP)

### Définition

Le **contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)** s'applique aux personnes recrutées par une structure d'insertion par l'activité économique (IAE) : une entreprise d'insertion (EI), une association intermédiaire (AI) ou un atelier et chantier d'insertion (ACI). Il a pour objet de faciliter **l'insertion professionnelle des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières**.

Le CDDI est signé pour une durée minimale de 4 mois. Il est renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans. Il est à temps partiel ou complet et sa durée hebdomadaire de travail doit être d'au moins 20 heures.

Si les EI ont toujours embauché leurs salariés en CDDI, les ACI n'ont obligation de recruter sous cette forme de contrat que depuis la réforme du 1er juillet 2014. Avant cette date, les ACI embauchaient leurs salariés en insertion en contrat aidé classique (CUI-CAE). Le recours aux CDDI est en revanche marginal dans les AI. Cette structure n'est pas présentée dans ce tableau de bord en raison de problèmes de localisation.

## Embauches en contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

Mise à jour : 29 mars 2018

### Nombre d'embauches\* en contrat à durée déterminée d'insertion

	Nombre d'embauches en décembre 2017			Cumul des embauches		
	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	De janvier à décembre 2017	De janvier à décembre 2016	Variation du cumul (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	22	21	1	382	358	+6,7
Hautes-Alpes	35	27	8	591	581	+1,7
Alpes-Maritimes	49	43	6	1 050	901	+16,5
Bouches-du-Rhône	223	181	42	3 968	3 961	+0,2
Var	110	97	13	2 075	1 913	+8,5
Vaucluse	71	60	11	1 142	1 039	+9,9
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>510</b>	<b>429</b>	<b>81</b>	<b>9 208</b>	<b>8 753</b>	<b>+5,2</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>8 664</b>	<b>6 776</b>	<b>1 888</b>	<b>150 803</b>	<b>143 457</b>	<b>+5,1</b>

\*Embauches = Nouvelles entrées + reconductions

Note : Données brutes, provisoires

Champ : hors associations intermédiaires (AI)

Source : ASP - Traitements : Dares, Direccte Paca / Sese

### Stocks\* des contrats à durée déterminée d'insertion à fin décembre 2017

	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	Part des allocataires du RSA lors de l'embauche, toutes structures (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	154	151	3	50,0
Hautes-Alpes	235	203	32	35,7
Alpes-Maritimes	391	322	69	41,9
Bouches-du-Rhône	1 709	1 395	314	51,4
Var	845	736	109	39,3
Vaucluse	494	406	88	49,4
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>3 828</b>	<b>3 213</b>	<b>615</b>	<b>46,5</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>59 686</b>	<b>46 818</b>	<b>12 868</b>	<b>50,7</b>

\*Stock = Entrées - Sorties, calculé depuis l'entrée en vigueur du dispositif

Note : Données en fin de mois, brutes, provisoires

Champ : hors associations intermédiaires (AI)

Source : ASP - Traitement : Dares, Direccte Paca / Sese